

Service Autorisation des droits des Sols

Mairie de MESQUER
Place de l'Hôtel
BP 43014
44357 MESQUER CEDEX

Direction des Services Techniques

Service exploitation

☎ 02.28.54.17.20

exploitation@cap-atlantique.fr

Affaire suivie par : Véronique BODIGUEL

AVIS émis en tant que gestionnaire du service d'eaux pluviales

N° dossier ADS : PA 044 097 25 00001 sur la commune de MESQUER

Déposé par : LE CHATEAU DU PETIT BOIS

Date de dépôt commune : 12/05/2025 - **Date de réception CAP Atlantique :** 15/07/2025

Parcelles concernées : AW 8, AW 9 sise(s) Route de Kerlagadec

Le projet se situe en zone information surfacique - Droit de préemption urbain du PLU.

Le projet se situe en zone zone PLU - UA du PLU.

Le projet se situe en zone zone PLU - UL du PLU.

CAP Atlantique émet un avis favorable au projet sous réserve des prescriptions suivantes :

CAP Atlantique n'a pas connaissance de la présence d'un réseau collecteur d'eaux pluviales de compétence CAP Atlantique au droit du projet.

Les aménagements nécessaires au libre écoulement des eaux pluviales (et éventuellement ceux visant à la limitation des débits évacués de la propriété) sont à la charge exclusive du propriétaire qui doit réaliser les dispositifs adaptés à l'opération et au terrain.

En cas de réutilisation des eaux pluviales pour des usages domestiques, les usages et équipements devront être conformes à la réglementation (Arrêté du 21 août 2008 relatif à la récupération des eaux de pluie et à leur usage à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments).

Toutes précautions de conception et d'entretien devront être prises pour que les eaux pluviales ne se déversent pas sur les parcelles voisines et pour préserver les personnes et les biens.

Le pétitionnaire contactera le service d'eau pluviale une fois l'ouvrage d'infiltration réalisé en vue de son contrôle. Il fournira à cette occasion l'ensemble des éléments de dimensionnement garantissant son fonctionnement.

Je vous prie de bien vouloir nous adresser, en retour, la notification donnée à ce dossier.

P.J. : Plan des réseaux EPI existants